

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur :—A. E. AUBRY.

Editeur-Propriétaire :—J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Nouvelles de Rome.

On nous écrit de Rome, 25 mai :

Le bataillon des zouaves pontificaux va quitter tout prochainement la ville d'Anagni, où il tient garnison, pour venir camper dans une vaste plaine qui se trouve entre Rocca di Papa et Monte Cavi, à un endroit où ont stationné, suivant l'histoire, les troupes du fameux Annibal. Le ministre de la guerre a décidé la création dans cet endroit d'un camp de manœuvres où les différents corps de la petite armée pontificale iront achever leur instruction et se perfectionner dans l'art militaire.

Les zouaves viennent d'obtenir, pour leur corps, la création d'un hospice spécial où seront soignés leurs malades. Deux bonnes religieuses de Saint-Vincent-de-Paul seront chargées de ce service qui se fera autant que possible dans le voisinage du lieu où se trouvera le bataillon. La supérieure générale des filles de Saint-Vincent-de-Paul s'est rendue avec bonheur aux vœux qui lui ont été manifestés à cet égard, et s'est empressée de désigner deux religieuses, actuellement à Naples, pour se rendre immédiatement à Rome afin d'organiser l'ambulance de ces braves volontaires.

L'idée comme la réalisation de ce louable projet est due tout entière à Mme la comtesse de Jurien, dont la charité et le dévouement sont si justement appréciés de tous. Ce n'était pas assez pour cette noble chrétienne d'avoir elle-même conduit plusieurs de ses neveux sous les drapeaux du Saint-Siège, elle a voulu encore prendre à sa charge toutes les dépenses qu'occasionnera la création de ce service médical spécial.

Le Saint-Père est allé visiter, jeudi dernier, les moines grecs de Saint-Pasile dans leur abbaye de Grotto-Ferrata. Il a dîné dans le convent avec une partie de sa maison, ainsi que les cardinaux Cagiano, Clarelli et di Pietro, qui avaient précédé Sa Sainteté, afin de lui faire les honneurs du monastère.

Le Pape est retourné par Frascati, où il a pris le chemin de fer pour revenir à Rome. Avant son départ de cette ville, il s'est rendu visiter les pauvres malades de l'hospice civil. Étant entré dans la salle où sont traités et soignés les soldats français, le Souverain Pontife a voulu s'y arrêter quelques instants et aller de lui en lit pour bénir chaque malade et lui adresser quelques bonnes et consolantes paroles. Je ne saurais vous dire la joie et le bonheur éprouvés par ces bons militaires en présence de cet acte de touchante charité du vicaire de Jésus-Christ. Ce jour sera assurément un des plus beaux jours de leur vie, un de ceux dont ils conserveront toujours un agréable souvenir.

Mardi dernier, le général de Goyon a passé une grande revue des troupes françaises dans la ville Borghèse, et leur a distribué plusieurs décorations qui avaient été mises à sa disposition par le gouvernement pontifical. Le défilé s'est fait en présence des cinq généraux présents à Rome et d'une foule fort nombreuse de spectateurs qui ont pu admirer une fois de plus la bonne tenue et l'air martial du militaire français.

Vous savez que le gouvernement Piémontais concède, en ce moment, un grand nombre de chemins de fer et voudrait s'appuyer sur ces concessions pour se faciliter la possibilité d'un emprunt et sortir d'une situation financière des plus embarrassées. La maison Saloménica, chargée de la construction, a fait des chemins de fer romains, vient de se faire adjudger la ligne de Ceperano à Naples, c'est-à-dire de la frontière romaine à la capitale du royaume des Deux-Siciles. Si les travaux sont poussés avec activité sur cette ligne, comme sur celle de Rome à Naples, il est probable que les deux capitales seront reliées par une voie ferrée au commencement de l'année 1862.

La construction du chemin de fer qui traverse les États pontificaux est fort avancée, et environ 7,000 ouvriers, qui travaillent sans relâche sur divers points, font espérer, qu'à la fin de cette année, la ligne pourra être livrée à la circulation des voyageurs jusqu'à la frontière napolitaine. Ce sera un excellent résultat qui produirait immédiatement des avantages commerciaux considérables pour les deux pays, si les transactions ne se trouvaient malheureusement suspendues par la fâcheuse situation dans laquelle se trouve la Péninsule.

Le sol romain est une mine inépuisable qui fournit, chaque jour, aux arts, à l'histoire, aux sciences archéologiques, les plus heureux résultats. Chaque fouille sérieuse qui se fait amène la découverte de quelques objets précieux dont s'enrichissent les musées publics ou les cabinets particuliers. Le cardinal di Pietro, de concert avec plusieurs autres personnes, fait opérer des fouilles considérables dans une vigne à quelques milles de Rome. Ces travaux ont déjà été couronnés du plus légitime succès. Ils ont mis à jour plusieurs colonnes de marbre fort précieuses, des vases d'une sculpture fort remarquable, un fort curieux colombarium, des peintures à fresque et des mosaïques d'une grande

beauté. Ce ne sont là que de premières découvertes, qui seront assurément suivies d'autres plus remarquables et plus nombreuses.

Le peuple romain se préoccupe beaucoup de la fête de lundi prochain, à l'occasion de laquelle le Saint-Père doit se rendre, à l'église de Saint-Philippe de Néri, dans sa voiture de grand gala avec tout le cérémonial suivi par les anciens papes et qui n'a pas été mis en pratique depuis la république de 1848.

Italie.

On écrit de Turin au *Constitutionnel*, le 26 mai :

L'instruction judiciaire a commencé sur l'affaire de Milan. On a arrêté de 100 à 120 personnes et on est encore sur les traces de quelques chefs du complot. Les journaux de Milan prétendent que les désordres sont dus à la secrète instigation du parti réactionnaire ; mais, jusqu'à présent, l'instruction judiciaire n'a rien découvert à cet égard, et il paraît même que la politique est tout à fait étrangère aux troubles de la seconde journée. On pense que l'instruction pourra se terminer avant la moitié de juin. Le procès serait appelé devant la cour d'assises pour la seconde moitié de ce même mois.

L'opinion publique est profondément affectée par les affaires de Sicile, qui ont causé une impression encore plus douloureuse que les troubles de Milan. En effet, ce qui s'est passé récemment à Messine et à Catane mérite de fixer l'attention. A Messine, on a crié publiquement : *Vive la République !* A Catane, à la suite de quelques désordres, la garde nationale a fait feu sur quarante-neuf personnes qu'elle avait arrêtées et qui avaient essayé de lui échapper, à ce qu'il paraît. Sept personnes ont été tuées, le nombre des blessés n'est pas encore connu, ainsi que les détails de l'affaire. Le gouvernement a demandé à M. Della Rovere les informations les plus minutieuses sur cette déplorable catastrophe, et en même temps il l'a invité à faire une enquête sévère qui doit déjà avoir commencé.

Je vous ai parlé plusieurs fois des armements et des réformes du matériel de guerre qui forment l'objet des soins infatigables du général Fanti. Il vient encore de décider que les canons des forteresses principales seront changés, et la première application de cette mesure a déjà eu lieu. Toutes les forteresses qui sont placées en première ligne contre les Autrichiens, ainsi que Ferrare, Plaisance, Pizzighetton, Lonato, viennent d'être munies de canons d'une très-grande portée et d'un calibre énorme. Trois mille canons de 80 doivent encore arriver de Suède et d'Angleterre.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser une circulaire secrète aux fonctionnaires publics et aux membres du corps judiciaire pour les inviter à se rendre aux cérémonies religieuses et aux processions dans les diocèses où les évêques se seront associés à la fête nationale, et dans les provinces où l'absence des autorités pourrait donner lieu à quelques inconvénients. Dans toutes les autres circonstances, le ministre établit en règle générale que les autorités civiles ne doivent pas se rendre officiellement aux cérémonies purement religieuses.

On écrit également de Turin au *Messenger du Midi* :

Nous avons reçu aujourd'hui une dépêche de Catane qui a fait une triste impression. Sept prisonniers tués sans défense dans leurs prisons sont un fait déplorable, et la façon avec laquelle le gouverneur annonce que la ville est très tranquille est peut-être aussi déplorable que le fait lui-même.

On ne parle plus de Garibaldi, qui est fort tranquille sur son rocher. Une personne de ma connaissance, qui arrive de Caprera, m'a dit que Garibaldi, en prenant congé d'elle, lui avait serré la main en prononçant ces mots, accompagnés d'un sourire significatif : "Soyez tranquille, tout va bien." Concluez de ces mots ce que vous voudrez, je me borne à vous en garantir l'authenticité.

Naples, 22 mai.

Victor-Emmanuel ne viendra pas à Naples. Il n'affrontera pas une dernière fois le désagrément d'un accueil glacial jusqu'à l'hostilité. C'est ce que disait très-bien un des Napolitains les plus annexionnistes, le comte Arrivabene : "Comment le roi irait-il s'établir dans une ville où il ne trouverait que des boudoirs parmi les quelques rares personnes de l'aristocratie qui n'ont pas émigré ?"

Le malheureux prince de Carignan a échoué à la tâche. Je ne crois pas qu'il y ait une existence comparable à celle de cet infortuné durant les mois de vicé-royauté qu'il a eus, non pas à passer, mais à subir à Naples. Isolé, ne sachant à qui parler, il n'avait guère, pour distraction, que la télégraphie électrique, laquelle ne lui laissait pas un moment de relâche et lui envoyait mauvaises nouvelles sur mauvaises nouvelles. Permettez-moi de dépeindre quelques-unes des dépêches télégraphiques dont le prin-

ce de Carignan fut assiégé dans le dernier mois de son séjour ; vous comprendrez dès lors les vives instances qu'il a dû faire, selon l'expression de la *Gazette officielle* de Turin, pour avoir un remplaçant.

Le 15 avril, on lui mandait d'Aquila que l'effervescence gagnait de plus en plus les têtes, et que, si de nouvelles troupes n'étaient pas immédiatement envoyées, il fallait s'attendre à un soulèvement bourbonnien.

Le 21 avril on lui écrivait de Cicala en Calabre, que la province était arrivée au dernier degré de la misère ; que l'absence complète du trafic et du commerce avait réduit littéralement la population à souffrir de la faim ; que dans cet état de choses on entendait partout les propos les plus menaçants, les projets les plus odieux ; et que, si le gouvernement n'était pas en mesure d'organiser une force armée considérable et d'ouvrir de grands travaux publics pour contenir et occuper les habitants, le pays serait à peu et à sang.

De Potenza on écrivait, le 24 avril, au même prince de Carignan, que la bande bourbonnienne de Melfi s'était jetée dans la province d'Avellino, et que d'un moment à l'autre, si les soldats n'étaient pas en nombre suffisant, on devait s'attendre à une formidable insurrection de ces populations mécontentes.

Le 26 avril des renseignements analogues lui arrivaient des provinces de Toggia, de Campo-Basso, de Cosenza, de Basi, d'Avezzano, etc.

Le 28 avril, le gouvernement de Reggio prévenait le prince lieutenant que le pays était fortement excité par des nouvelles d'insurrection qui arrivaient de Messine et de Syracuse.

Le 30 avril, c'était le ministre de l'intérieur de Turin qui dénonçait au prince de Carignan les menées du parti mazzinien, les intrigues par lesquelles se servait du nom d'un illustre général, il cherchait à remuer les Napolitains.

Une dépêche du même ministre prévenait, le 1er mai, le prince de Carignan qu'il y avait à Naples, après de l'église Sainte-Anne-des-Lombards, tout un arsenal d'armes mazzinien.

Le lendemain, M. Minghetti écrivait encore au prince pour lui annoncer que le sieur Victor de Magnificat était parti de Rome pour soulever le royaume.

Je m'arrête dans cette nomenclature : cela vous suffira pour vous expliquer le peu de goût que le prince de Carignan avait pour nous.

Il est bon de dire que le nouveau régime est d'une maladresse inconcevable, pour ne pas employer une expression plus forte et qui serait plus juste. Le pays est volé et spolié de tout ce qu'il a de richesse. Tout est transporté à Turin ; on dirait une masse de voleurs avides de s'enrichir en prévision de la courte durée de leur possession de ce royaume. Non-seulement tout le matériel des arsenaux et des places fortes et toutes les machines sont transportés à Gènes, mais on vient d'exporter à Turin des choses précieuses de l'armurerie du Palais, telles que les belles armures d'Alphonse d'Aragon et autres. En outre, on assure que les riches et anciennes porcelaines qui ornaient la chambre des porcelaines du palais de Portici sont déjà à Turin. N'est-ce pas une honte ! Le public connaît tout cela et n'est certes pas indifférent à cette inique spoliation.

Aussi l'ordre n'a pas été et ne pourra être rétabli dans les provinces ; les bandes insurrectionnelles subsistent toujours dans les endroits inaccessibles aux troupes, et principalement dans la Basilicate, dans la Capitanate et même dans la Terre-de-Labour. La sécurité ne renaît nulle part, à tel point qu'on n'ose plus voyager dans les provinces. On assure, de plus, que les paysans, dans les Abruzzes et dans d'autres provinces, menacent d'incendier les maisons, si les propriétaires ne se montrent pas favorables à la restauration de leur roi légitime.

J'ai su ce matin, de source certaine, que les choses vont de mal en pis. L'administration sarde fait tout ce qu'elle peut (m'a dit la personne en position d'être très-bien informée, et qui ne peut être soupçonnée de trop d'amour pour les Bourbons) pour se rendre désagréable à tous ; elle ne ménage rien, pas plus les agents étrangers que les pauvres napolitains, lesquels soupirent après l'ancien régime.

Le Times et l'armée française.

On lit dans le *Times*, du 21 mai :

Nous allons passer en revue dans nos colonnes l'effectif de l'armée française ; cela édifiera quelques-uns de nos lecteurs. 400,000 hommes (c'est 1/100 de la population de la France, 1 sur 70 hommes valides, plus qu'il n'en existe dans toute cette vaste métropole, sans enlever de force par la conscription, maintenant au prix d'impôts forcés, pour quoi ?

Dans notre pays, à tort ou à raison, nous avons coutume de nous croire l'objet probable d'une invasion ; plusieurs d'entre nous ont vu de leurs propres yeux manœuvrer ces troupes qui nous

menacent. M. Disraeli a fait observer avec justesse que l'Angleterre a été depuis le commencement de son existence envahie au moins une fois tout les cent ans, et non point toujours avec le même succès. Cela seul suffit à justifier un armement modéré ; mais la vérité est que notre armée n'est guère qu'un dépôt pour nos nombreuses et distantes colonies.

En France, c'est tout le contraire. La France ne craint point l'invasion. Elle n'a jamais été envahie que par ceux qui chassaient ses armées envahissantes. Elle sait que la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne, cinq îles électriques, sont suffisantes pour dissiper les foudres de tous ses voisins. Ils n'ont pas plus envie de l'envahir que de se plonger volontairement dans le cratère de l'Étna. La France n'a point de colonies qui exigent ses soldats. Et cependant, sans avoir rien à craindre, sans motif réel, elle a une armée considérable. Nous ne supposons pas que ce soit par pure vanité. Elle doit avoir un but et si ce but n'est pas avoué, on peut le soupçonner.

Mais c'est lorsque nous passons de cette agglomération de soldats à leur organisation et à leur emploi, que nous sommes frappés de la disproportion qui existe entre le moyen et le but.

L'armée française n'est point une milice, ce n'est point une armée de défense qui veille comme un lion endormi ; ce n'est point un mur vivant d'hommes, sur le corps desquels une invasion serait forcée de passer. C'est un instrument dans le meilleur état possible.

L'Algérie n'est que l'école de l'armée française. L'occupation de Rome, et nous devons ajouter de la Syrie, sont là pour prouver ce qu'elle apprend.

Avec 400,000 hommes et 85,000 chevaux à nourrir à l'intérieur, on doit avoir de grandes tentations de les loger ailleurs. Personne n'a jamais possédé un bon outil sans avoir la plus grande envie de s'en servir, et quand bien même la France n'aurait pas d'espérances immédiates et de politique bien définie, il est bien évident pourtant qu'elle doit vouloir se servir d'une force si puissante et si maniable.

Nous avons vu dernièrement cette grande armée s'élançant comme une lave brûlante et ne s'arrêter qu'un terme désigné de sa course. N'est-elle à redouter pour personne ? Si elle menace quelque nation, n'est-ce point la nôtre plus que toute autre ?

C'est pour une force si gigantesque, si terrible, si maniable, que la France paye annuellement des centaines de millions. Qu'elle ne veuille pas se servir d'un instrument si beau et si cher, cela n'est pas ordinaire ; nous voulons toujours trouver l'usage de ce qui nous a coûté fort cher et de ce que nous avons amené à la perfection.

Et certes l'histoire ne nous enseigne pas que la France n'a pas la conscience de sa puissance et qu'elle n'hésite à en user et qu'elle soit insensible aux conseils de l'ambition. La France est toujours la France et elle sera elle jusqu'à son dernier chapitre de son histoire.

Ce que nous tenons pour certain, c'est qu'elle a aujourd'hui la même attitude qu'il y a trente mois, lorsqu'elle lançait ses légions par delà les mers et les mers, et qu'elle chassait d'un antique apanage un grand empire et un État armé.

L'alliance Franco-Anglaise.

On lit dans le *Monde* :

Avant 1830, les Anglais ne pouvaient voyager dans le Liban qu'avec un passeport délivré par le consul de France. Aujourd'hui, la politique anglaise a si bien manœuvré, que nos troupes se voient obligées de quitter la Syrie. Que la Grande-Bretagne s'en réjouisse, rien de plus naturel. Mais ses journaux pourraient se dispenser de nous prodiguer l'insulte et le sarcasme. A quoi bon ce manque complet de tact et de savoir-vivre qui s'étale dans les colonnes du *Morning Post*, organe de notre bon allié Palmerston ? Il traite la France avec à peu près autant de considération qu'il elle était le puissant Portugal ! La Grande-Bretagne s'imaginerait-elle que nous avons peur, et peur d'elle ? Rien de dangereux comme les illusions. Aussi nous hâtons-nous de la désabuser. Qu'elle ne juge pas l'esprit de la vraie France d'après le langage de quelques-uns de nos journaux, et qu'elle soit bien convaincue que si elle abuse par trop de notre patience, cette patience finira par se lasser. La Grande-Bretagne semble du reste, disons-le, comprendre que cela pourrait bien arriver, mais en même temps elle ne paraît nullement disposée à faire ce qu'il faudrait pour prévenir cette éventualité. Sans cela, comment expliquer, depuis trois ans, ses ruineux armements ? Si elle ne prévoit pas une rupture, et si elle n'est pas déterminée à la braver, pourquoi arme-t-elle jusqu'aux dents ?

Exagération ! nous dira-t-on peut-être. Quoi ! une rupture avec l'Angleterre au moment où un traité de commerce destiné à ensevelir au fond de la Manche les vieilles rivalités, à fusionner les deux peuples par la solidarité d'intérêts, vient

à peine d'être signé ? Il y a quelque chose de plus puissant que les traités de commerce et que la diplomatie, il y a la réalité des intérêts et l'incompatibilité des prétentions qui divisent les deux peuples. Peut-être le peuple français, généreux par nature, consentirait-il à oublier ses justes ressentiments, à serrer cordialement la main du peuple anglais ; mais, pour cela, deux choses sont nécessaires, indispensables. Il faut : 1° que l'Angleterre répudie à toujours son ignoble politique, cause de tant de ruines et de sang ; 2° qu'elle regarde la France comme son égale et la traite comme telle. Sans ce pied, de fausse qu'elle est aujourd'hui, la situation des deux nations deviendrait vraie : alors de petites concessions mutuelles seraient possibles sans froisser les susceptibilités nationales ; alors la France pourrait fonder un comptoir sur la côte d'Abyssinie sans qu'on tremble à Londres sur le sort des Indes ; défendre et protéger les Maronites sans que la Grande-Bretagne craigne l'absorption de l'Égypte ; alors enfin le monde sera assez vaste pour que les deux nations développent librement et en paix leur industrie et leur commerce, et marchent côte à côte sans querelles et sans haine. Jamais, qu'on le sache bien à Londres, la France, qui pendant vingt ans, a tenu tête à l'Angleterre, doublée de toute l'Europe, n'acceptera un rôle secondaire ! Jamais, libre de ses destins, elle n'hésitera encore entre le déshonneur ou la guerre ! Pour des raisons que nous ne nous permettons pas de juger, le Gouvernement, dans la question de Syrie, en face d'une Angleterre hostile, d'une Europe nulle ou malveillante, et se trouvant d'ailleurs liée par une convention avec les grandes puissances, a cru devoir rappeler nos soldats. Mais le regret avec lequel a été accueilli cette détermination devrait faire comprendre à lord Palmerston avec quel enthousiasme la France répondrait à l'appel de son gouvernement, le jour où il croirait devoir entrer en lutte avec l'Angleterre.

Quant au traité de commerce, qui doit ramener l'âge d'or et la vie à bon marché, qui sait s'il ne contient pas dans ses flancs la mèche d'où sortira l'explosion ? Qui pourrait affirmer qu'il ne produira pas des résultats diamétralement opposés à ceux qu'on espère ? Quoique nous soyons partisans du régime protecteur, à l'ombre duquel l'industrie française a quintuplé en cinquante ans, et que nous ne comprenons pas qu'en matière si grave on sacrifie le certain à l'inconnu, notre intention n'est pas d'attaquer le nouveau système. Avant un an, la France saura par expérience à quoi s'en tenir. Les faits se chargeront de mettre tout le monde d'accord.

Souhaitons que, contrairement à l'opinion générale, l'industrie française sorte triomphante de la lutte et déjoue les calculs égoïstes de nos voisins, pour qui traité de commerce signifie monopole, et qui, depuis si longtemps aspiraient à posséder le marché français. Mais il est sage, très sage, de prévoir le cas où il en serait autrement, et où nos ateliers fermés, des milliers d'ouvriers réduits à la misère, placeraient la France en face de cette alternative : Abrogation ou ruine ! Ce jour-là, si par malheur il arrive, l'entente cordiale aura vécu !

N. DE FONTAINES.

Voici le texte de la dépêche adressée par le prince Gortschakoff au comte Kisseloff, au sujet de l'évacuation de la Syrie :

Saint-Petersbourg, 24 mai 1861.

A S. Exc. M. le comte Kisseloff.

Monsieur le comte,

A mesure que le terme fixé pour l'évacuation de la Syrie approche de son échéance, nous ne pouvons nous défendre d'envisager cette éventualité avec une vive appréhension.

Votre Excellence a été appelée, lors de la dernière conférence de Paris, à exprimer la conviction de Sa Majesté l'Empereur que la cessation prématurée de l'occupation, avant qu'une organisation définitive et l'installation d'un pouvoir régulier ne soient venues remplacer les garanties résultant pour les chrétiens de la présence de troupes européennes, entraînerait des calamités dont les grandes puissances devaient se préoccuper sérieusement dans l'intérêt de l'humanité et dans celui de leur propre dignité.

Nous constatons à regret qu'aucun des faits qui se sont produits depuis lors et des renseignements qui nous parviennent, n'est de nature à dissiper ces craintes. Nous les voyons même partagées par les étrangers de tous les pays résidant en Syrie, dont les intérêts, l'existence même se trouvent en question, et qui viennent d'attester l'unanimité de leurs sentiments et de leurs vœux par une pétition adressée dans les termes les plus pressants aux grandes puissances de l'Europe.

Veillez, M. le comte, entretenir de ce sujet les représentants des cabinets qui ont participé aux dernières délibérations. Nous croirions manquer à un devoir si nous n'appelions pas leur attention sur

les dangers qui pourraient résulter d'un rappel de l'occupation, s'il avait lieu complètement, à jour fixe, sans aucun égard pour la situation critique où il pourrait laisser la Syrie, et sans qu'on ait encore rempli aucune des conditions préalables qui, à notre avis, auraient pu suppléer aux garanties dont les populations chrétiennes se verraient tout à coup privées par le départ des troupes qui avaient reçu de l'Europe la mission de pourvoir à leur sécurité.

En pareil cas, il ne nous resterait, pour notre part, qu'à décliner formellement, comme nous l'avons déjà fait, toute responsabilité quant aux résultats d'une détermination dont nous aurions prévu et signalé les conséquences.

Votre Excellence est invitée, d'ordre de notre auguste maître, à ne laisser subsister aucun doute à cet égard dans l'esprit de ses collègues.

Agréez, M. le comte, etc.

GORTSCHAKOFF.

Chine.

Le *Moniteur* donne, d'après sa correspondance particulière, quelques détails sur l'arrivée à Pékin de M. de Bourbonnion, ministre de France en Chine :

M. le comte Kleczkowski, premier secrétaire de la légation, s'était rendu dans la capitale dès le 5 février ; il avait ouvert des relations avec le tribunal des affaires étrangères, présidé par le prince Kong. Dès le 15 mars, il avait écrit à M. de Bourbonnion que la situation était excellente, qu'il serait parfaitement accueilli à Pékin, et que tout était prêt pour le recevoir.

M. de Bourbonnion quitta Tien-Tsin le 21 mars. La garnison française, commandée par le général de brigade O'Malley, qui a pris le service depuis la mort du général Collineau, se mit sous les armes pour lui faire honneur, et lui fit escorte jusqu'au premier relais. M. de Bourbonnion était accompagné de M. de Vernouillet, second secrétaire, et de M. de Trinquelaye, chancelier de la légation.

Le 25 au matin, M. le comte Kleczkowski, ayant avec lui les attachés et les écrivains interprètes qui l'avaient suivi, vint au-devant de notre ministre jusqu'à 6 kilomètres de Tchang-Tcheou. M. de Bourbonnion fit son entrée solennelle dans la capitale, entouré de tout le personnel de la mission et de plusieurs officiers de notre armée, détachés auprès de sa personne ; il fut reçu de la manière la plus amicale par la population entière. Il se rendit immédiatement à l'église catholique, où un *Te Deum* solennel d'actions de grâces fut chanté. Le soir, il reçut la visite de Kouei-Liang, grand mandarin attaché au tribunal des affaires étrangères et ayant rang de ministre.

Le lendemain, il fut admis en audience solennelle par le prince Kong, qui l'accueillit avec une distinction toute particulière. Le 27, il reçut la visite des mandarins, des principaux officiers de la couronne et celle des représentants des puissances étrangères.

Quelques jours avant l'arrivée du ministre de France, M. le comte Kleczkowski avait adressé à une députation des chrétiens de la capitale une allocution qui avait paru produire sur eux une vive impression.

On écrit de Marseille, le 24 mai, au *Messenger du Midi* :

"Le courrier de l'Inde est arrivé ce matin d'Alexandrie, qu'il a quitté le 18. Il apporte des nouvelles de Chine ; celles de Shang-Hai portent la date du 30 mars et celles de Calcutta le 23 avril.

"Les rebelles continuaient à obtenir d'importants succès. Le triomphe des insurgés devient plus facile depuis que l'armée impériale a perdu tout prestige par l'échec subi par les *barbares* de ville sainte. Les impérialistes commencent des cruautés pareilles à celles des insurgés. Plusieurs districts ont été transformés en désert.

"L'expédition sur le Yang-tse-Kiang était attendue à Nankin dans les premiers jours de mai.

"Les lettres de l'Inde se plaignent de la sécheresse. A Calcutta, le 23 avril, on avait quelques craintes pour la récolte du riz.

"A Alexandrie, les affaires avaient repris de l'intensité. On attendait le retour de M. de Lesseps avec une certaine impatience. Les chantiers étaient renforcés chaque jour, et le Vice-Roi, complètement assuré sur les suites de l'affaire, ne cessait de donner des marques de profonde sympathie au représentant de la France, M. Poinjade.

"A Malte, où le vapeur venant d'Alexandrie a touché le 22, il régnait une activité fiévreuse. Des navires de guerre et de commerce, venant d'Angleterre, arrivaient chaque semaine avec des munitions de guerre ; quelques-uns faisaient voile pour Corfou avec leur chargement, d'autres mettaient leur cargaison à terre.

"La police anglaise commençait à surveiller les Italiens les plus remuants ; ce qu'il importe de constater, car dans l'île de Malte, elle ne passait pas pour être précisément ombrageuse."

CANADA.

QUEBEC, 14 JUIN, 1861.

Division Stadacona.

C'est aujourd'hui que vont commencer les élections, dans la division Stadacona; elles ne seront terminées que demain à cinq heures du soir. Nous voulons espérer que tout se passera avec ordre, et qu'on n'aura point à déplorer de ces scènes de violences ou de corruption qui jettent de si profondes perturbations dans les consciences et dans l'Etat.

En pareille matière, tout acte de violence ou même toute tentative d'intimidation est un grand crime, mais un acte de corruption ou simplement une tentative de corruption ne nous paraît pas un crime moindre.

La violence même, s'il faut le dire, a quelque chose de moins odieux, car elle n'a qu'un jour, et il est toujours possible à des hommes de cœur de la faire cesser, mais la corruption s'étendit tout ce qu'elle touche; elle tue le patriotisme en sa fleur, rétrécit les caractères, étouffe toute grandeur morale et laisse au fond des âmes des germes de mort qui empêchent un peuple d'éclore et de grandir au soleil de l'histoire.

Donc ni corruption ni violence.

Les triomphes de circonstance dus à de pareils moyens sont stériles et n'amenent que déceptions et regrets; le jour de l'expiation arrive, et, pour être quelquefois tardive, l'expiation n'en est que plus terrible.

C'est un devoir pour tous les électeurs de voter; que tous aillent donc à leurs sections respectives, et qu'ils votent, pour le candidat de leur choix, avec cette indépendance qui convient à des hommes de cœur et à des hommes libres.

L'honorable M. Cauchon a été nommé conseiller exécutif et commissaire des Travaux Publics en remplacement de l'honorable M. Rose qui a résigné pour des raisons de santé.

M. Cauchon a prêté serment hier, à une heure, devant son Exc. le gouverneur général.

L'entrée de M. Cauchon au ministère des Travaux Publics sera, croyons-nous, généralement accueillie, dans le Bas-Canada, avec une faveur marquée. Il était difficile de faire un meilleur choix, de confier à des mains plus habiles cette importante administration à laquelle se rattachent en grande partie la fortune et l'avenir du pays.

On peut sur certaines questions ne point partager la manière de voir de cet homme d'Etat; l'on peut même à l'occasion se croire obligé, quoiqu'à regret, de le combattre, mais il y aurait aveuglement ou passion à ne pas vouloir reconnaître en lui des talents incontestables et de certaines aptitudes aussi heureuses que rares. Comme administrateur, il a fait preuve déjà d'une capacité peu commune, et il a laissé de son passage au département des Terres de la Couronne des traces qui ne s'effaceront pas de sitôt. Nous avons la confiance qu'il apportera au ministère des Travaux Publics non moins de discernement et d'infatigable activité, et qu'il donnera à toutes les branches de cette administration une vive et forte impulsion.

L'élévation de M. Cauchon nous paraît donc être un événement heureux pour le pays et une bonne fortune pour le ministère Cartier-Macdonald, auquel le nouveau commissaire des Travaux-Publics apportera le prestige d'une haute réputation, et, partant, une force qui ne saurait être dédaignée.

Division Montarville.

Nous avons reçu hier une dépêche télégraphique qui nous apprend que M. Lacoste avait soixante-dix voix de majorité le premier jour de la votation.

Des nouvelles postérieures, puisées à diverses sources, mais qui toutes concordent et paraissent assez plausibles, nous font espérer que la seconde journée a été également favorable à M. Lacoste. On estime qu'il aura sur son concurrent une majorité de 100 à 110 voix.

S'il en est ainsi, ce résultat est d'un bon augure pour le parti libéral-conservateur, car la division Montarville est l'une de celle où le parti contraire a de plus fortes racines.

Le prince Alfred à Québec.

Mercredi, à 5 heures moins le quart, le *Queen Victoria* ayant à son bord Son Altesse Royale le Prince Alfred, doublait le bout de l'île, à la grande joie de la foule impatiente stationnée sur les quais de la Basse-Ville et sur la terrasse du château St. Louis. A 5 heures précises le *Queen Victoria* accostait le quai

de la Reine, au milieu des vivats et des applaudissements d'une multitude avide de contempler le frère de l'illustre visiteur de l'année dernière. Le Prince, debout sur le banc de quart et entouré des personnages de sa suite, remerciait la foule par de gracieux saluts.

En mettant pied sur le quai, Son Altesse fut reçue par MM. Cartier, Rose, le général Williams et autres personnalités distinguées qui ainsi que Son Honneur le Maire, lui furent présentés par Son Excellence le Gouverneur. Son Altesse prit ensuite place dans le carrosse du Gouverneur et partit pour Cataraqui, la résidence de Son Excellence. Sur tout le parcours, les rues étaient bordées d'une haie de curieux, qui saluaient par de bruyants vivats le passage du Prince. Une longue file de carrosses ont suivi le cortège jusqu'à la route du Belvédère.

Mercredi soir il y a eu grand dîner à la résidence du Gouverneur.

Son Altesse Royale le Prince Alfred ressemble parfaitement à son frère aîné, le Prince de Galles. Ce sont les mêmes traits, la même physionomie. Sa taille est cependant un peu moins élevée et son visage un peu plus replet.

Le prince Alfred doit passer quelques jours à Québec. Il visitera ensuite les principales villes et les plus beaux sites du Canada.

Le prince Alfred, accompagné du gouverneur général, du major Cowell et de plusieurs autres personnages de distinction, a visité hier matin la citadelle, et a ensuite parcouru les rues principales de la haute ville. Son Altesse Royale a été partout accueillie avec respect et enthousiasme.

Audace et jalousie.

Mardi soir, un assez bon nombre de journalistes, tous irlandais, se sont réunis au Cap-Blanc et ont adopté des résolutions blâmant les capitalistes qui emploient pour charger de bois leurs navires des étrangers ou des gens venus de la campagne. Des menaces ont été proférées contre les pauvres journalistes venus des campagnes environnantes pour travailler au chargement des nombreux bâtiments arrivés dans notre port depuis l'ouverture de la navigation, et on a même parlé d'employer la violence pour les éloigner.

Pour mettre de suite à exécution ces menaces, dirigées surtout contre les Canadiens, plusieurs membres de cette illustre assemblée sont allés casser les vitres et faire un tapage infernal chez un nommé Marquis, près de la barrière de la rue Champlain. Le tort de M. Marquis, aux yeux de ces braves gens, est l'hospitalité qu'il donne aux cultivateurs canadiens qui viennent à Québec.

Nous voudrions bien savoir de quel droit messieurs les Irlandais du Cap-Blanc, veulent exclure les gens des campagnes des travaux qui se font dans le port. Enfants du sol, les habitants des campagnes ont bien autant de droit à être employés dans ces travaux que les émigrés de toutes les nations qui viennent tous les étés les supplanter.

Nous espérons que les journalistes canadiens ne reculeront pas devant ces menaces, et que la police veillera à ce que nos compatriotes soient protégés contre cette clique de tapageurs.

Etats-Unis.

Nous avons, dans notre dernier numéro, donné quelques détails sur l'échec subi par le général Butler au grand Bethel; si l'on en croit une dépêche publiée par le *Times* de New-York, une seconde attaque contre la fameuse batterie masquée des troupes du Sud aurait été plus fructueuse et les troupes du général Butler auraient pris la position d'assaut.

La première attaque contre la batterie masquée a duré deux heures, et les troupes du Nord ont été longtemps harassées dans leur retraite par la cavalerie confédérée.

Différents petits engagements ont eu lieu en différents endroits, sans résultats marqués.

Le *Post* de Washington publie une dépêche qui porte que le général Beauregard marche sur Washington avec une forte armée. Le département de la guerre a reçu à cet égard des avis; mais on ne croit pas à cette rumeur. Le général Scott, a dit qu'il les attendait sans crainte.

Le major Winthrop a été tué à la bataille du grand Bethel.

Nous avons déjà dit combien l'idée de bloquer tous les ports du Sud était ridicule, et combien il faudrait au gouver-

nement de Washington de génie et d'habileté pour établir avec une marine insignifiante un blocus parfait. Voici un fait qui démontre jusqu'à quel point cette mesure est irréalisable. Les dernières nouvelles nous apprennent que les habitants de la Nouvelle-Orléans, fatigués de la gêne que leur cause la pré-

sence du navire *Brooklyn*, qui croise dans leur port pour empêcher toute relation commerciale, ont résolu de s'en emparer. Des armateurs équipent dans cette intention une flottille qui va être bientôt prête. Si la tentative des Orléanais réussit, l'histoire s'enrichira d'un fait sans précédents dans les annales militaires: des navires de blocus pris par le port bloqué; c'est aussi rare que la prise d'une souricière par des souris.

Nécrologie.

Vendredi, le sept du courant, vers dix heures du soir, Jean George Taché Esq., avocat de Kamouraska, rendait le dernier soupir, après une courte maladie de treize jours.

Le jeune et regretté défunt était fils de feu l'honorable J. Bte. Taché M. C. L. et neveu de Sir Étienne P. Taché. Il avait à peine 37 ans accomplis.

Cette fin si prompt et si prématurée a produit, dans tout le Comté de Kamouraska, une sensation impossible à décrire.

A la nouvelle de sa mort encore inattendue, l'anxiété, manifestée durant tout le cours de la maladie, s'est changée en une morne et profonde stupeur. Jamais douleur plus sincère et plus vive ne s'est exprimée avec une éloquence semblable.

Jeune, il avait encore devant lui une longue suite d'années avant de dépasser la maturité. Il pouvait et il voulait donner à son pays la juste part de labeur que tout bon citoyen est tenu de lui consacrer. Avec des talents distingués, des connaissances étendues, des habitudes de travail peu ordinaires, une heureuse aptitude pour les affaires et un patriotisme aussi sincère qu'éclairé il promettait de devenir un des hommes publics les plus précieux et les plus capables.

La providence en a disposé autrement, et, à la fleur de l'âge, au milieu d'une carrière pleine d'utilité et de succès, la mort est venue le retrancher du nombre des vivants.

Comme avocat, M. Taché était déjà l'honneur du Barreau. A son début, et sans transition, il s'était placé au premier rang parmi ceux de sa profession. Il possédait, à juste titre, la confiance universelle, et sa clientèle, beaucoup trop nombreuse pour un homme seul, l'astreignait, lui faible de corps, à un travail excédant les limites des capacités ordinaires. Aussi l'insupportable maladie qui l'a si subitement importé l'a-t-elle trouvé sans force contre ses cruelles atteintes.

Comme homme, il possédait, au plus haut degré, les qualités de l'esprit et du cœur. Franc, sincère et loyal, sa parole était sacrée, son amitié inaltérable, sa probité à toute épreuve. Il abhorrait la duplicité, il ignorait le mensonge et sa bouche n'était que l'écho de son cœur.

Religieux sans ostentation comme sans timidité, il avait la foi du chrétien sincère, la foi qui se manifeste par la pratique et les œuvres. Ses derniers moments ont été fortifiés, par les sublimes consolations de la religion. Sa mort a été celle du juste confiant dans la miséricordieuse clémence de son créateur.

A ses funérailles, qui ont eu lieu mardi le onze, à Kamouraska, assistait une foule immense, l'élite de toutes les paroisses des Comtés de Kamouraska, l'Islet et Témiscouata. La ville de Québec y était aussi représentée par plusieurs amis du défunt. Plus de vingt membres du clergé encombraient le chœur. La sévère tenue et la profonde tristesse de toute cette multitude attestaient hautement la sincérité et l'étendue des regrets causés par cette perte qu'on peut dire irréparable. — (Communiqué.)

Election de Stadacona.

«Qu'on le comprenne bien, Mgr de Théo est loin de vouloir contester la liberté d'élire des représentants soit dans la législature, soit dans les municipalités; cette liberté est bonne et précieuse; elle est, si l'on sait en user, une source de paix, de prospérité et de bonheur, et Sa Grandeur est prête à proclamer cette liberté aussi haut que tout autre citoyen et à la défendre avec nous contre tous. Mais ce qui est déplorable, ce que l'on ne saurait trop condamner, c'est l'abus qu'on en fait; ce sont les excès criminels auxquels on se porte, au nom de cette liberté, comme si elle autorisait à fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines. La liberté électorale n'est pas seulement un droit, c'est un devoir qu'il faut accomplir en vue du bien public, et dont on aura à rendre un compte rigoureux à Dieu qui un jour jugera les élections.»

«C'est donc une obligation de s'appliquer à bien connaître ceux qui bricotent les suffrages des électeurs, et c'est une bien grande imprudence dont on se rend coupable devant Dieu et devant les hommes que de donner sa confiance et son suffrage à des ambassadeurs, dépourvus le plus souvent de capacité et de principes religieux ou politiques, et qui n'ont guère que de belles apparences et de belles paroles.»

Telles sont, en substance, M. le Ré-

dacteur, les nobles paroles contenues dans le mandement de Mgr de Théo, telles que vous les reproduisez dans votre numéro du 10 juin. Quant à moi, je ne suis pas, Dieu merci! habitué à envisager une élection comme une affaire de ladinage, ou un affaire de passion; et toute mon ambition consiste à aller déposer mon vote dans l'urne électorale, sans avoir d'autre étendard devant les yeux que celui sur lequel sont écrits en toutes lettres les mots sacrés: Religion, Patrie!

Je ne reçois que bien peu de journaux, par la raison bien simple que les journalistes, (malgré leur grand dévouement à la sainte cause de la patrie) savent se prévaloir, au besoin, du nom de *Créanciers*, — ce qui, pour le moins, est très inconvenant.

Autant que faire se peut, néanmoins, je fais tous mes efforts, lorsqu'il s'agit de nos grands intérêts politiques, de voir les deux côtés de la question, et de les juger sainement. C'est pourquoi, je lis attentivement, depuis quelques temps, 1°. *L'Ordre*, de Montréal, journal religieux, sincèrement catholique, s'il en fut jamais, et dont la devise est: *Union Catholique*.

2°. *Le Journal de Québec*, que je suis tout surpris et étonné de voir en faveur du ministère actuel, lui qui, il n'y a pas deux ans, m'avait habitué à regarder ce ministère (composé aujourd'hui des mêmes hommes, absolument) comme le ministère le plus corrompu qui ait jamais existé, composé d'orangistes, etc. Et pourtant, aujourd'hui, le *Journal de Québec* est tout en faveur du même ministère!

3°. *Le Courrier du Canada*, dont tout le monde, ministériels et anti-ministériels, admire la parfaite indépendance dans la lutte actuelle.

Maintenant qui croire? — Est-ce *L'Ordre*, journal essentiellement catholique? — Est-ce le *Journal de Québec*, journal essentiellement politique?

Un de vos correspondants, qui signe: «Un électeur de la Division Stadacona», veut bien nous donner aujourd'hui les raisons qui l'engagent, et qui doivent engager tout le monde à voter pour M. Baby. Jusque là, c'est fort bien; vivent les Electeurs! vive la liberté! vive tout ce que l'on voudra!

Néanmoins, j'aurais aimé à voir dans cette correspondance, qui a bien son mérite littéraire, un peu moins d'amplification, un peu moins d'enthousiasme, et un peu plus de raisonnement. Votre correspondant parle du *grand parti du Bas-Canada*, de l'union des Bas-Canadiens, contre leurs ennemis acharnés, etc., etc.

Il y a si longtemps qu'on nous parle de ce grand parti du Bas-Canada; on l'a chanté si souvent et sur tous les tons, en majeure, en mineure, avec dièses et bémols, que, moi pour un, j'ai les oreilles fatiguées de cette chanson sempiternelle.

De grâce, qui est-ce donc qui compose ce grand parti du Bas-Canada? Est-ce M. Cartier? est-ce M. McDonald? est-ce M. Galt? sont-ce les *quatre frères orangistes* que le *Journal de Québec*, il n'y a pas encore deux ans, malmenait si rudement?

Votre correspondant, donc, après avoir parlé du *grand parti national*, composé de je ne sais qui, fait sonner bien haut les mots de religion, de patriotisme. Et il conclut toute cette tirade, en disant: «Votez pour M. Baby!»

Avant tout, j'aime la franchise, et prodiguer les mots sacrés de religion, de patriotisme, en une circonstance aussi grave, et si mal à propos, me paraît au moins, une plaisanterie déplacée. Il ne faut pas ainsi se moquer des Electeurs; il faut dire les choses honnêtement, franchement, sans déclamation. Après des gens sages, c'est le seul moyen de réussir. Car, ainsi que vous le disiez admirablement vous-même, M. le Rédacteur, dans votre numéro du 10 juin, en commentant le mandement:

«Combien coupables donc sont ceux qui, se croyant tout permis aux jours de élections, font aux pieds toutes les lois divines et humaines; qui emploient pour arriver à leur fin tous les moyens de corruption: le mensonge, l'imposture, la calomnie, la violence; qui travaillent à semer la division, la discorde et les inimitiés parmi les frères; quelle excuse auront-ils au tribunal de Dieu, et comment pourront-ils éviter sa juste colère?»

Et plus loin:

«Voilà cependant ce qui s'est vu dans plusieurs de nos divisions électorales, et ici le mandement s'élève contre ceux qui ont eu la bassesse de mettre leur suffrages à prix d'argent; qui ont promis leurs voix à ceux qui leur promettaient plus d'argent; qui l'ont donné pour de l'argent; qui ont trafiqué de leurs votes pour un motif plus vil encore, celui de satisfaire leur malheureux penchant pour les liqueurs enivrantes; qui les ont donnés pour un verre de rhum ou de whiskey; sacrifiant à ce prix leur conscience, leur honneur et leur patriotisme!»

UN ELECTEUR, de la Division Stadacona, N°. 2.

Les nouvelles d'Haïti en date du 27 mai, que nous recevons par le brick *Echo*, présentent des faits importants dans ces parages.

Le gouvernement espagnol revendique la ville de Hincha, située sur la frontière du territoire dominicain, comme appartenant à celui-ci; sur le refus du gouvernement haïtien d'obtempérer à cette demande, trois bâtiments de guerre se sont rendus à Port-au-Prince et menacent de bombarder la ville. Naturellement, l'agitation est à son comble.

La population mulâtre en profite pour demander hautement le protectorat de la France, tandis que les noirs parlent de

se jeter dans les bras de l'Angleterre.

Outre ces embarras, le gouvernement du président Geffard se voit en butte aux récriminations des nègres américains qui étaient allés récemment s'établir dans l'île, sur la loi des pompes promises de M. Redpath. Comme il arrive presque toujours dans ces sortes d'émigration, la réalité a été loin de répondre aux espérances conçues, et il en résulte un mécontentement touchant à la turbulence. — (Courrier des Etats Unis du 12 juin.)

Comté de Portneuf.

On lit dans le *Journal de Québec* l'hier:

«M. le rédacteur,

«On vous a fait publier des résolutions dans votre excellent *Journal*, de plusieurs paroisses du comté de Portneuf allant à dire que l'immense majorité de ce comté approuvait la conduite de l'hon. M. Thibaudau.

«Cependant, rien n'est plus faux.

«L'immense majorité rejette le susdit Monsieur, parce qu'il a passé de la droite à la gauche dans la chambre, sachant néanmoins que le comté était demeuré à la droite.

«Cela a été constaté hier devant une immense assemblée tenue ici, en présence de M. Thibaudau lui-même, qui a fait des efforts inouïs, mais en vain, pour ramener les électeurs à lui.

«M. Thibaudau s'est infailliblement perdu en faisant une opposition quand même au gouvernement.

«Son système de dénigrement est d'une audace qui ne peut être comparée qu'à celle d'un Robespierre ou d'un Garibaldi. Pour la falsification des faits, l'avoué l'italien peut seul lui ressembler.

«Les ministres n'étant et ne pouvant être ici pour se défendre du *Caouren*; voici le moyen que nous avons pris pour l'abriter.

«Nous adressant à la foule, nous lui avons dit: — La droite de la chambre est composée de 65 représentants, et la gauche de 49, pour les motions de non confiance. A la droite, on trouve des représentants comme ceux-ci: l'hon. M. Cauchon, les MM. Chapais, Desautels et Turcotte, etc., etc., nous avons nommé les 65.

«Nous avons également donné les noms des 49 de la gauche, parmi lesquels a été trouvé M. Thibaudau; et, après avoir donné quelques explications sur les qualités de l'une et l'autre, nous avons placé cette droite et cette gauche en face du peuple et nous nous sommes écriés: «Laquelle préférez-vous?» Et comme la très-grande majorité n'est pas éclairée, mais bien canadienne, ce peuple a répondu: la droite!!!! hurra pour M. Brousseau!!! Et M. Thibaudau de replier ses papiers et d'aller cavourner ailleurs.

«Je ne dirai pas, comme Pilate ou Napoléon, que je m'en lave les mains, car je crois que je fais une action propre.

«Ant. P.

Pointe-aux-Trembles, 10 juin 1861.»

JOHN BULL ET JONATHAN.

Sous ce titre, nous trouvons dans les colonnes d'un de nos confrères parisiens l'article semi-humoristique que voici:

Il est un vieux vaudeville intitulé les *Deux Normands*, où l'auteur met aux prises deux rusés compères qui conviennent de jouer aux cartes ce qui fait l'objet de leur litige; mais comme tous les deux tirent continuellement de leur jeu un nouvel atout, la partie ne peut jamais finir. Une petite comédie toute semblable se joue en ce moment, d'un bord à l'autre de l'Atlantique, entre notre bon ami John Bull et son cousin Jonathan; elle donnerait à penser qu'il est demeuré chez nos voisins quelques gouttes de sang normand, et qu'il y a moins loin qu'on ne l'aurait cru de l'Alaïse à Washington.

An congrès de Paris, la France proposa l'abolition de la course en temps de guerre; John Bull s'empressa d'adhérer à ce qu'il crut une bonne affaire. C'est après la destruction de la marine française, se disait-il, que j'ai fait les pertes les plus considérables, parce que tous les marins français s'étaient rejoints sur la course, et je n'avais point alors de concurrent sur les mers. En cas de nouvelle guerre avec la France, si le taux des assurances maritimes venait seulement à quadrupler à Liverpool, tout le commerce de l'Europe se ferait immédiatement par bâtiments américains. Si la France renonce à avoir des corsaires, ce sera tout profit pour moi. Et il conclut l'affaire, donnant, donnant.

Se tournant aussitôt vers son cousin d'Amérique: — Ami Jonathan, dit John Bull, la France et moi voulons désarmer la guerre de rigneurs qui ne sont plus de notre âge; nous voulons affranchir le commerce maritime. Nul n'y peut gagner plus que vous, qui n'êtes jamais intéressés dans nos guerres européennes et dont le pavillon se montre partout. Nous en finirons ainsi avec toutes ces contestations, relatives aux droits des neutres, qui nous ont bruni une fois et qui renaitraient à la première guerre. Joignez-vous à nous, et sacrifiez aussi sur l'autel de l'humanité une partie des droits des belligérants.

— John Bull généreux! pensa Jonathan, c'est invraisemblable. Et sans même poser un chiffre, il divina le calcul. — J'ai, se dit-il, un unique vaisseau qui n'a jamais navigué, faute d'équipage, trois ou quatre frégates, et une nuée de petits bâtiments qui feraient autant de mal à un vaisseau que des mouches à un éléphant. Le premier commodore venu ramera une marine de guerre en huit jours; puis il détruira mon commerce à son aise. Si je ne puis armer de corsaires, quel mal pourrai-je faire à l'Angleterre et comment me défendrai-je?

Et il se précipita dans les bras de John Bull.

— Noble ami, dit-il, j'adhère à votre admirable proposition, je reconnais votre grand cœur; seulement, il faut la compléter. Renonçons, même pour les navires de guerre, à capturer les bâtiments marchands; vaisseaux et frégates se rencontreront quand ils se rencontreront, ils sont faits pour cela, mais les bâtiments marchands circuleront paisiblement. C'est ainsi qu'on fondera véritablement la liberté du commerce maritime.

Ce fut au tour de John Bull de réfléchir: Si je ne puis employer mes vaisseaux à détruire le commerce américain, quelle prise aurai-je sur Jonathan? J'ai de nouveau brûler la Capitale, ce qui m'a rapporté peu d'honneur, on recommencera la folle équipée de la Nouvelle-Orléans? Quelle terreur New-York ou Boston auraient-ils d'une guerre qui ne leur ferait pas perdre un dollar?

Et John Bull s'excusa de ne pas conclure, sur la nécessité d'en parler à la France et d'attendre le prochain congrès.

Aujourd'hui c'est Jonathan qui reprend la conversation et qui dit à John Bull: Vous savez que j'ai eu une petite difficulté avec les Etats du Sud, qui parlent d'armer en course contre moi. Je viens de faire une bonne proclamation qu'il annonce que je traiterai les corsaires comme des pirates. Vous qui voulez retirer aux gouvernements réguliers le droit d'armer en course, vous n'admettez pas comme valables les lettres de marques délivrées par des rebelles, par un prétendu gouvernement que vous n'avez pas reconnu; et je n'appréhende pas qu'aucun Anglais vienne en aide à l'armement des corsaires; ce serait un oubli trop manifeste des nobles principes que vous avez proclamés.

— Et le coton! pensa John Bull, que deviendrait-il, si je laisse ces journaux du Nord égarer les gens du Sud? D'ailleurs, ce Sud n'a point de navires et peu de point de matelots. Où achèterait-il de bons petits navires, fins marcheurs, sinon dans la Clyde et la Mersey? et de bonnes petites machines à vapeur, sinon à Clitham? et de bons petits canons rayés, et de bonnes petites carabines, sinon à Birmingham et à Sheffield? et de bons gros boulets, sinon dans le pays de Galles? D'ailleurs, si ce Sud arme en course et lance quelques corsaires, le taux des assurances par bâtiments va monter rapidement à New-York et à Boston; et le Havre, Anvers et Gènes ne voudront plus rien expédier, que par des bâtiments anglais. Aije droit de priver Liverpool et Bristol d'une si bonne aubaine? Ce serait manquer à tous mes devoirs. Et John Bull vient de faire à Jonathan cette réponse pleine d'ingénuité:

«Je suis un homme de principes, et je ne reviens jamais sur ma parole; seulement vous avez eu le plus grand tort de ne pas accepter ma petite proposition de l'an dernier, elle ferait loi aujourd'hui comme en Europe; au lieu que vous m'avez réduit, par votre refus, à une impuissance que je déplore. Je ne peux pas imposer à ces gens du Sud ce que vous avez refusé d'accepter en leur nom, quand vous aviez droit de le faire.

«Ces gens du Sud ne sont pas un gouvernement régulier, et je ne les reconnais pas comme tels; seulement j'ai fait autrefois, en faveur de la Grèce et pour ruiner le commerce turc dans le Levant, un petit *distinguo* que je prendrai la liberté de leur appliquer. Tout en ne les reconnaissant pas comme gouvernement, je ne leur conteste pas les droits des belligérants.

«Je persiste plus que jamais dans mon opinion; je réprovoie la course, et je blâme énergiquement les gens du Sud de vouloir recourir à un moyen de défense indigne de notre époque et de notre civilisation; seulement, si ce gouvernement, que je ne reconnais pas pour ce qui me gêne, et que je reconnais pour ce qui m'avantage, juge à propos de se passer de mon approbation, il m'est impossible de refuser ses dollars, et de ne pas lui vendre autant de navires, de canons et de carabines qu'il m'en demandera; ainsi le vent la liberté du commerce.

«Pour vous prouver ma sincérité, je viens de lancer une proclamation où je condamne la course et où j'avertis que tout Anglais qui prendrait part à un armement de corsaires violerait les lois de son pays; seulement, s'il vous arrivait de capturer un corsaire à bord duquel se trouve un marin anglais, vous remarquerez que ce marin ayant une lettre de marque d'un gouvernement à qui j'ai reconnu, bien malgré moi, la faculté d'en délivrer, vous n'avez pas le droit de le traiter comme pirate. Ainsi j'ai décidé mon grand chancelier. Vous me le remettez et je le ramènerai en Angleterre, où je le recommanderai à toute la sévérité d'un jury de constructeurs et d'armateurs.»

Voilà ce qui s'appelle répondre: Attendons la réplique de Jonathan; comme il n'est pas moins ferré sur les principes, elle ne peut manquer d'être intéressante et instructive.

Espagne.

On lit dans la *Gazette de Madrid*:

EXPOSÉ A S. M. LA REINE.

Madame,

Un événement heureux, éminemment glorieux pour l'Espagne et ven commun dans l'histoire des nations, vient d'avoir lieu dans une des anciennes possessions de la monarchie. Une île espagnole, la première dont le grand Colomb prit possession, cette île, objet de la prédilection de la grande reine qui devint, pour ainsi dire, l'existence d'un nouveau monde, vient d'être revendiquée dans la plénitude de son indépendance le nom de l'Espagne et de déposer au pied du trône cette même

HOTEL KAMOURASKA.

Le soussigné croit devoir informer ses amis et le Public en général qu'il a ouvert un vaste HOTEL à Kamouraska, offrant toutes sortes de commodités pour les pensionnaires et voyageurs. Des voitures seront toujours prêtes pour le transport des voyageurs, de la Station de St. Paschal à Kamouraska et vice versa. Plusieurs chambres de bains seront disponibles.

LS. BRAUPRE.
1er Mai 1861. 368-2m

Venant d'être reçu :

UN assortiment choisi de Graines de FLEURS FRANÇAISES de la célèbre maison de Vilmorin, Andrieux et Cie, Paris.
JOHN E. BURKE,
Dispensaire de Québec.
29 avril 1861. 363

NOUVEAU MAGASIN

CHAUSSURES.

En gros et en détail.
No. 10. — RU ST. JEAN, — No. 10.
Vis-à-vis la Banque Nationale et d'Espagne,
HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

M. JOSEPH DUPRAT

DE MONTREAL.

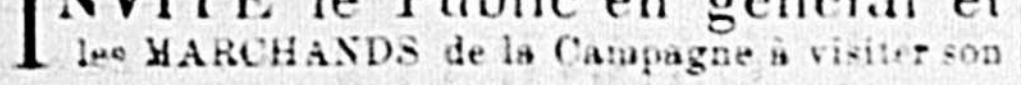
INVITE le Public en général et les MARCHANDS de la Campagne à visiter son NOUVEL ASSORTIMENT

DE
Chaussures Parisiennes de New-York et de Boston,

ainsi que de sa
PROPRE MANUFACTURE.

Il tiendra constamment tous les genres de CHAUS-
SURES pour
Dames, Messieurs et Enfants.

Ses prix, AU COMPTANT, seront des plus modérés.
1er Mai 1861. 367-2m



J. LILLY & CIE.,

DESIRENT informer leurs pra-
tiques et le Public en général qu'ils ont reçu
par le navire à vapeur

JURA

UN ASSORTIMENT COMPLET DE

MARCHANDISES

Convenables pour la saison du PRINTEMPS et de
PÊTE, consistant en

Draps, Camisirs, Trenchs et
Etoffes pour Gilets.

— AINSI —
Un FOND considérable et bien choisi de SOUS-
HABITS pour Messieurs, consistant en

Chemises, Cols, Cravates, Mouchoirs de poche,
Gants, Chemises de Laine et Chemises de
Serge moirées, Bas, Chaussures.

Toujours en main un Fonds considérable

D'HABITS FAITS.

Tous les effets marqués en touchifère et pas de
SECOND PRIX.

J. LILLY & CIE.
26 avril 1861. 363 18, Rue Buade.

BAZAR.

LES dames du faubourg St. Jean
ont l'intention d'ouvrir un BAZAR, dans le
cours du mois d'AOUT prochain. Le produit de ce
Bazar sera pour aider à compléter les travaux de
l'EGLISE de ST. JEAN-BAPTISTE de cette ville.

Les Contributions et les DONS seront reçus avec
reconnaissance par les Dames dont les noms suivent :

Mmes TOUS, VÉZINA, Mmes FLAV, TUDER,
J. B. GURBAU, J. ANGERS,
P. BELLENGER, J. FRANCHY,
ZEP, VANDRY, Dilles EL, & ZOE VÉZINA.

Mme GERMAIN ST. PIERRE présidera à la table
des rafraîchissements.
24 avril 1861. 360.

AVIS.—Le soussigné ayant loué

le QUAI sur la rue St. Paul, maintenant occupé
par Benson Bennett, etc., sera prêt à faire des
Avances libérales en PLANCHES, MARCHANDISES,
LATÉES etc., aux personnes qui le favoriseront
de leurs consignations.

JOSEPH ARCHER, Junior.
27 mars 1861. 341-2m

BIBLIOTHEQUE d'une femme

chrétienne, par M. l'abbé F. Chassay, pro-
fesseur à la Faculté de Théologie de Paris, docteur
en théologie des Universités de Rome et de Fri-
bourg, en Brisgau, chanoine honoraire de Paris et
de Bayeux, membre de l'Académie de la religion
catholique de Rome et de plusieurs autres acadé-
mies nationales et étrangères, 5 vols. grands in-18

— Manuel d'une femme chrétienne.
— La femme chrétienne et le monde.
— Les devoirs des femmes dans la famille.
— Les difficultés de la vie de famille.
— Les épreuves du mariage.

A vendre chez
J. T. BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

EXAMEN raisonné ou décisions

théologiques sur les devoirs des prêtres, pas-
teurs et autres, concernant leur conduite person-
nelle.

Ouvrage où l'on décide ce qui est communément
péché mortel ou véniel dans l'infraction de ces de-
voirs. Par un ancien professeur de théologie de la
Société de Saint-Sulpice, auteur de l'examen rai-
sonné sur les commandements de Dieu. Ouvrage
en deux volumes, reliés. A vendre chez

J. T. BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

23 janvier 1860. Rue Buade, Haute-Ville.

RELATIONS INÉDITES de la

Nouvelle-France (1672-1678) pour faire suite
aux anciennes Relations (1615-1672), avec deux
cartes géographiques. 2 vols. in-12. Brochées, \$0.60
reliés \$0.90.

A vendre chez
J. T. BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

THEOLOGIE à l'Usage des Gens

du Monde, ou études sur la doctrine catho-
lique, par CHARLES DE SAINT-FOL. Seconde édi-
tion, revue, corrigée et considérablement augmen-
tée par l'auteur, avec approbation de S. E. Mgr
Gosselin, cardinal-archevêque de Reims. Publiée
en 1851. Ouvrage en 3 volumes, reliés.

A vendre chez
J. T. BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

COURS de Littérature et de

Belles-Lettres, comprenant la théorie des
styles et de la composition, les genres en prose et
en vers, avec un traité de la versification, un pré-
cis de l'histoire des littératures grecque et latine,
l'histoire de la littérature française, depuis les
temps les plus reculés jusqu'à nos jours, à l'usage
des maisons d'éducation, par M. A. d'Angely, pro-
fesseur de rhétorique au collège de Julliy, grand in-
18, format anglais.

L'auteur de cet ouvrage a eu pour but de res-
serrer dans un cadre étroit toutes les matières qui
font l'objet ordinaire de l'instruction littéraire des
pensionnaires ; on y trouve réunie dans un seul vo-
lume la somme des connaissances qui, disséminées
dans un grand nombre de volumes et dans plu-
sieurs ouvrages divers, exigent de la part des
maîtres et des élèves beaucoup plus de temps et
beaucoup plus de travail. Les dames aspirantes
au brevet de capacité trouveront des réponses
claires et précises à toutes les questions de litté-
rature et d'histoire littéraire qui peuvent leur être
adressées. Enfin l'auteur a voulu, dans ce livre,
faire le complément nécessaire de l'instruction de
la jeunesse des deux sexes.

A vendre chez
J. T. BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

À VENDRE, — A la Rivière

du Loup (en bas), un superbe EM-
PLACEMENT avec MAISON en pierre, GRANGE
et ÉTABLE.
15 mars 1861. 323

AVIS.—Mme Jacobs

informe ses pratiques et les
Dames en général qu'elle vient de
recevoir par le *Bellemeuse*, les der-
nières modes de CHAPEAUX, de
Londres et de Paris, des COIFFES
MANTES, ornement de TÊTES,
GUIRLANDES, Robans, FLEURS,
PLUMES.

— AINSI QUE —
Un riche assortiment de Soirées, Dentelles, Vo-
lours, Ornaments et toutes les nouveautés de la
saison.
2 avril 1861. 37 H. JACOBS.

BOS ET FORETS.

Département des Terres
de la Couronne.

Québec, 26 juin 1860.

AVIS est par les présentes donné

qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur
Général en Conseil, par un ordre en date du 23
courant, en vertu de l'autorité qui lui est conférée
par la loi, huitième Session de l'Assemblée dans la
huitième année du règne de Sa Majesté la Reine
Victoria, chapitre quarante-neuf, élève les hono-
raires qui doivent être chargés et perçus par le
Surintendant des Inspecteurs de Bois pour le mesu-
rage du bois taillé avec abîe, à sept cents par ton-
neau, dont quatre cents et demi seront alloués à
l'Inspecteur, et deux cents et demi au bureau du
Surintendant.

ANDREW RUSSELL,
Assistant-Commissaire,
4 juillet 1860. 15

Manufacture d'Orgues

ST. MICHEL D'YAMASKA, C. E.

Le soussigné a ouvert un grand et
magnifique ATELIER, muni d'un ENGIN A
VAPEUR et de différentes machines qui travaillent
le bois d'une manière parfaite, dans l'espérance que
les MM. du Clergé voudront bien l'encourager sur-
tout quand ils sauront qu'il doit prendre des ar-
rangements pour avoir ses Tuyaux d'Orgue et d'Europe,
quoique ceux qu'il emploie maintenant et venant
des États-Unis, soient de première qualité sous tous
les rapports.

Le soussigné construit des ORGUES de tout prix
depuis \$80 à 3,000, avec de longs crédits. Par
exemple, un Orgue de \$500 pourra être payé par
\$75 ou 100 par an, et un Orgue de \$250 pourra
être payé par \$25 ou 50 par an ainsi de suite et sans
intérêt. Pour un Orgue payé en partie comptant, il y
aura une très-grande déduction dans le prix. Ses
Orgues sont à meilleur marché que celles importées
de l'Europe qui coûtent par exemple, rendus ici et
sans boîte des \$700, tandis que l'on peut s'en pro-
curer de même dimension et tout fins avec boîte
bien vernis et rendu à leur place pour \$500.

Il transporte, monte à leur place, accorde et entretient
pendant un an ses orgues, sans aucune
charge de l'acquiescer.

Le soussigné ose espérer que, après tant de dé-
penses de peines et d'efforts faites pour établir une
bonne maison en Canada, les MM. du Clergé seront
tous portés à l'encourager pour deux raisons prin-
cipales : parce qu'il est Canadien et parce qu'il
pourrait faire affaire avec lui bien plus facilement qu'
avec tout autre.

M. Paradis fait maintenant un Orgue à deux
claviers, construit pour que l'Organeiste soit en face
avec l'autel et avec beaucoup d'amélioration dans
le son et dans l'arrangement des jeux, dont le prix
ne sera que de \$450 à 500 et sera terminé vers
la fin du mois de mai.

OVIDE J. PARADIS,
14 juav. 1861. 268-12m
Pasteur d'Orgues.

COMME MÉDECIN DE FAMILLE.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Vos pilules sont le prince des purgatifs. Leurs
excellentes qualités surpassent tout cathartique que
nous possédons. Elles sont douces, mais certaines
et efficaces dans leur action sur les intestins, ce
qui nous les rend chaque jour de plus en plus in-
estimables dans le traitement des maladies."

POUR JAUNISSE ET TOUTES DOULEURS DE
POUMONS.

Dr. Dr. Théodore Bell, de New York.

" Vos pilules sont non-seulement adaptées à leur
but comme apéritif, mais je trouve que les effets
beneficieux qu'elles exercent sur le foie sont les
plus marqués. Elles ont, dans ma pratique, été
plus efficaces pour la guérison des affections bilie-
uses qu'aucun remède que je puisse mentionner. Je
me félicite sincèrement que nous ayons enfin un
purgatif digne de la confiance de la profession et de
celle du public."

DYSPEPSIE—INDIGESTION.

Dr. Dr. Henry J. Knox, de St. Louis.

" Les pilules que vous avez eu la bonté de m'en-
voyer, ont été toutes employées dans ma pratique,
et je suis convaincu que c'est une médecine vail-
lante et extraordinaire. Elles ont été tellement bien
adaptées aux maladies du système humain, qu'elles
paraissent n'agir que sur elles. J'ai guéri avec
elles quelques cas de dyspepsie et d'indigestion qui
avaient résisté aux autres remèdes communément
employés. En vérité, j'ai trouvé que dans toute
occasion elles guérissent toutes les douleurs pour
lesquelles vous les recommandez."

DYSSENTERIE—DIARRHÉE—RELÂCHEMENT.

Dr. Dr. Henry J. Knox, de St. Louis.

" Vos pilules ont en un long essai dans ma pra-
tique et je les considère comme le meilleur opératif
que j'ai jamais rencontré. Leur effet alternatif sur
le foie en fait un excellent remède, lorsqu'il est
donné en petites doses dans les cas de dysenterie bi-
lienne et de diarrhée. Leur coupe en sucre les rend
très-acceptables et très-convenables à l'usage des
femmes et des enfants."

OBSTRUCTION INTERNE—VERS—SUPPRES-
ION.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Je trouve qu'une ou deux fortes doses de vos
pilules, prises en temps convenable, avancent la
sécrétion naturelle lorsqu'elle est entièrement ou par-
tiellement supprimée, et qu'elles sont aussi très
efficaces pour nettoyer l'estomac et chasser les vers.
Elles sont tellement le meilleur remède que nous
ayons, que je n'en recommande aucun autre à mes
malades."

CONSTIPATION—OBSTRUCTION.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" On ne pourrait trop parler de vos pilules pour
la cure de la constipation. Si quelques autres
sont de notre confraternité nous les trouvons aussi
efficaces que moi, elles s'associeront à moi pour
le proclamer, dans l'intérêt de la multitude qui
souffre de cette maladie qui, quoique pernicieuse
par elle-même, est la source d'autres qui sont pires
encore. Je pense que la constipation originaire dans le
foie, mais vos pilules affectent cette organe et guérissent
le mal."

IMPURETÉS DU SANG—SCROFULES—ÉRÉ-
PIÈLES—DARTRES—TUMEURS—RHUMATIS-
MES—GOUTTE—NÉURALGIE.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Vous savez, vrai, docteur, en disant que vos
pilules purgent le sang. Elles le purifient. Je m'en
suis servi dans les dernières années de ma pratique
et je dis avec vous qu'elles sont efficaces. Elles
stimulent les excretions, enlèvent les impuretés qui
se trouvent dans le sang et qui engendrent la ma-
ladie. Elles stimulent les organes de digestion, et
rétablissent la vitalité et la vigueur dans le système.
" De tels remèdes comme vous les préparez sont
un bienfait national, et vous méritez grande consi-
dération à cause d'eux."

POUR MAUX DE TÊTE—MIGRAINE—MAUX
D'ESTOMAC—DARTRES—HYDROPISE—
PLETHORE—PARALYSIE—HUMILURS, etc.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Cher Dr. Ayer, — Je ne puis mieux vous montrer
combien de douleurs j'ai guéri avec vos pilules
qu'en disant que j'ai guéri toutes celles que nous
avons traitées avec une médecine purgative. J'ai
une grande confiance en un remède cathartique effi-
cace dans mes combats journaliers avec la maladie,
et voyant dans vos pilules le meilleur remède de ce
genre que nous ayons, je l'estime donc à un haut
degré."

La plupart des pilules en vente contiennent
du mercure qui, quoiqu'il soit un bon remède en de
maines habiles, est dangereux dans une pilule pu-
blique, par les terribles conséquences qui suivent
souvent son usage imprudent. Ces pilules ne con-
tiennent ni mercure ni aucune substance minérale.

Le Cherry Pectoral
D'AYER

a été longtemps manufacturé par un chimiste pra-
tique, et chaque once de ce remède est sous son oil,
avec un soin et une précaution invariables. Il est
scellé et protégé des contrefaçons par la loi, et on
peut conséquemment s'y fier comme étant pur et
sans altération. C'est le meilleur remède que le
monde ait jamais connu pour la guérison de toutes
les affections pulmonaires : pour rhumes, catarrhes,
inflammations de la gorge et du sang, toux, qui-
quies, influenza et pour la guérison des malades
attaqués de consommation à tous les degrés. Comme
le temps a fait connaître et répandre mieux ces
faits, cette médecine est graduellement devenue
le meilleur secours des affligés, depuis la cabane de
bois du paysan américain jusqu'au palais des rois
d'Europe. Dans tout ce pays, dans chaque état et
cité, et jusque dans le plus petit village, le Cherry
Pectoral est connu comme le meilleur de tous les
remèdes pour les maladies de la gorge et des pou-
mons. Dans plusieurs pays étrangers, les médecins
les plus intelligents s'en servent. Si on peut se fier à
ce que des hommes de toutes les conditions ont
dit sur ce remède ; si nous pouvons nous fier à nos
sens lorsque nous voyons de dangereuses affections
de poumons guéries par lui ; si nous pouvons nous
fier à des médecins intelligents, qui doivent con-
naître leur science ; si, enfin, on peut ajouter foi à
quelque chose, alors il est irréfutablement prouvé
que cette médecine guérit les classes de malades
auxquelles elle est destinée, mieux que tous les re-
mèdes connus du genre humain. Il n'y a que ses
vertus intrinsèques et le soulagement irrécusable
qu'il donne à les milliers de malades, qui lui ont
fait et lui garder la réputation dont elle jouit.
Tandis que plusieurs remèdes inférieurs ont été don-
nés à la société et ont été rejetés et méprisés, celui-là
a gagné des amis chaque fois qu'on l'a soumis à l'é-
preuve, a donné aux affligés des soulagements qu'ils
n'oublieront jamais, et a produit des cures trop nom-
breuses et trop remarquables pour être oubliées.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. J. C. AYER,
CHIMISTE PRATIQUE ET ANALYTIQUE,
LOWELL, MASS.

Et à vendre par
Jos. BUNKER, Québec, et par tous les Droguistes.

24 avril 1861. 350-12m

LES PILULES D'AYER

particulièrement adaptées aux
dérangements de l'appareil diges-
tif, et des maladies venant de l'im-
pureté du sang. Une grande partie
des douleurs qui affligent le
genre humain, viennent d'une de
ces causes, et conséquemment
ces PILULES ont pour effet de guérir plusieurs va-
riétés de maladies.

Voici les témoignages de quelques uns des plus
éminents médecins, touchant leur effet dans leur
pratique.

COMME MÉDECIN DE FAMILLE.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Vos pilules sont le prince des purgatifs. Leurs
excellentes qualités surpassent tout cathartique que
nous possédons. Elles sont douces, mais certaines
et efficaces dans leur action sur les intestins, ce
qui nous les rend chaque jour de plus en plus in-
estimables dans le traitement des maladies."

POUR JAUNISSE ET TOUTES DOULEURS DE
POUMONS.

Dr. Dr. Théodore Bell, de New York.

" Vos pilules sont non-seulement adaptées à leur
but comme apéritif, mais je trouve que les effets
beneficieux qu'elles exercent sur le foie sont les
plus marqués. Elles ont, dans ma pratique, été
plus efficaces pour la guérison des affections bilie-
uses qu'aucun remède que je puisse mentionner. Je
me félicite sincèrement que nous ayons enfin un
purgatif digne de la confiance de la profession et de
celle du public."

DYSPEPSIE—INDIGESTION.

Dr. Dr. Henry J. Knox, de St. Louis.

" Les pilules que vous avez eu la bonté de m'en-
voyer, ont été toutes employées dans ma pratique,
et je suis convaincu que c'est une médecine vail-
lante et extraordinaire. Elles ont été tellement bien
adaptées aux maladies du système humain, qu'elles
paraissent n'agir que sur elles. J'ai guéri avec
elles quelques cas de dyspepsie et d'indigestion qui
avaient résisté aux autres remèdes communément
employés. En vérité, j'ai trouvé que dans toute
occasion elles guérissent toutes les douleurs pour
lesquelles vous les recommandez."

DYSSENTERIE—DIARRHÉE—RELÂCHEMENT.

Dr. Dr. Henry J. Knox, de St. Louis.

" Vos pilules ont en un long essai dans ma pra-
tique et je les considère comme le meilleur opératif
que j'ai jamais rencontré. Leur effet alternatif sur
le foie en fait un excellent remède, lorsqu'il est
donné en petites doses dans les cas de dysenterie bi-
lienne et de diarrhée. Leur coupe en sucre les rend
très-acceptables et très-convenables à l'usage des
femmes et des enfants."

OBSTRUCTION INTERNE—VERS—SUPPRES-
ION.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Je trouve qu'une ou deux fortes doses de vos
pilules, prises en temps convenable, avancent la
sécrétion naturelle lorsqu'elle est entièrement ou par-
tiellement supprimée, et qu'elles sont aussi très
efficaces pour nettoyer l'estomac et chasser les vers.
Elles sont tellement le meilleur remède que nous
ayons, que je n'en recommande aucun autre à mes
malades."

CONSTIPATION—OBSTRUCTION.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" On ne pourrait trop parler de vos pilules pour
la cure de la constipation. Si quelques autres
sont de notre confraternité nous les trouvons aussi
efficaces que moi, elles s'associeront à moi pour
le proclamer, dans l'intérêt de la multitude qui
souffre de cette maladie qui, quoique pernicieuse
par elle-même, est la source d'autres qui sont pires
encore. Je pense que la constipation originaire dans le
foie, mais vos pilules affectent cette organe et guérissent
le mal."

IMPURETÉS DU SANG—SCROFULES—ÉRÉ-
PIÈLES—DARTRES—TUMEURS—RHUMATIS-
MES—GOUTTE—NÉURALGIE.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Vous savez, vrai, docteur, en disant que vos
pilules purgent le sang. Elles le purifient. Je m'en
suis servi dans les dernières années de ma pratique
et je dis avec vous qu'elles sont efficaces. Elles
stimulent les excretions, enlèvent les impuretés qui
se trouvent dans le sang et qui engendrent la ma-
ladie. Elles stimulent les organes de digestion, et
rétablissent la vitalité et la vigueur dans le système.
" De tels remèdes comme vous les préparez sont
un bienfait national, et vous méritez grande consi-
dération à cause d'eux."

POUR MAUX DE TÊTE—MIGRAINE—MAUX
D'ESTOMAC—DARTRES—HYDROPISE—
PLETHORE—PARALYSIE—HUMILURS, etc.

Dr. Dr. E. W. Cortwright, Nouvelle-Orléans.

" Cher Dr. Ayer, — Je ne puis mieux vous montrer
combien de douleurs j'ai guéri avec vos pilules
qu'en disant que j'ai guéri toutes celles que nous
avons traitées avec une médecine purgative. J'ai
une grande confiance en un remède cathartique effi-
cace dans mes combats journaliers avec la maladie,
et voyant dans vos pilules le meilleur remède de ce
genre que nous ayons, je l'estime donc à un haut
degré."

La plupart des pilules en vente contiennent
du mercure qui, quoiqu'il soit un bon remède en de
maines habiles, est dangereux dans une pilule pu-
blique, par les terribles conséquences qui suivent
souvent son usage imprudent. Ces pilules ne con-
tiennent ni mercure ni aucune substance minérale.

Le Cherry Pectoral
D'AYER

a été longtemps manufacturé par un chimiste pra-
tique, et chaque once de ce remède est sous son oil,
avec un soin et une précaution invariables. Il est
scellé et protégé des contrefaçons par la loi, et on
peut conséquemment s'y fier comme étant pur et
sans altération. C'est le meilleur remède que le
monde ait jamais connu pour la guérison de toutes
les affections pulmonaires : pour rhumes, catarrhes,
inflammations de la gorge et du sang, toux, qui-
quies, influenza et pour la guérison des malades
attaqués de consommation à tous les degrés. Comme
le temps a fait connaître et répandre mieux ces
faits, cette médecine est graduellement devenue
le meilleur secours des affligés, depuis la cabane de
bois du paysan américain jusqu'au palais des rois
d'Europe. Dans tout ce pays, dans chaque état et
cité, et jusque dans le plus petit village, le Cherry
Pectoral est connu comme le meilleur de tous les
remèdes pour les maladies de la gorge et des pou-
mons. Dans plusieurs pays étrangers, les médecins
les plus intelligents s'en servent. Si on peut se fier à
ce que des hommes de toutes les conditions ont
dit sur ce remède ; si nous pouvons nous fier à nos
sens lorsque nous voyons de dangereuses affections
de poumons guéries par lui ; si nous pouvons nous
fier à des médecins intelligents, qui doivent con-
naître leur science ; si, enfin, on peut ajouter foi à
quelque chose, alors il est irréfutablement prouvé
que cette médecine guérit les classes de malades
auxquelles elle est destinée, mieux que tous les re-
mèdes connus du genre humain. Il n'y a que ses
vertus intrinsèques et le soulagement irrécusable
qu'il donne à les milliers de malades, qui lui ont
fait et lui garder la réputation dont elle jouit.
Tandis que plusieurs remèdes inférieurs ont été don-
nés à la société et ont été rejetés et méprisés, celui-là
a gagné des amis chaque fois qu'on l'a soumis à l'é-
preuve, a donné aux affligés des soulagements qu'ils
n'oublieront jamais, et a produit des cures trop nom-
breuses et trop remarquables pour être oubliées.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. J. C. AYER,

CHIMISTE PRATIQUE ET ANALYTIQUE,

LOWELL, MASS.

Et à vendre par

Jos. BUNKER, Québec, et par tous les Droguistes.